**Bac blanc ∙ Transposer un texte en croquis**

**Sujet : Les espaces de l’industrie en France**

« L’industrie est inégalement répartie et inégalement dynamique sur le territoire français.

Les anciennes régions industrielles, correspondant aux bassins miniers et sidérurgiques du Nord et de l’Est du pays, ont connu une crise à partir des années 1970 et sont en reconversion, de même que certains espaces du textile (dans le Nord, dans les Vosges…).

Toutefois, la France est aujourd’hui encore une puissance industrielle importante grâce à des industries de pointe ou à des secteurs dynamiques, dont les localisations ont évolué.

Les régions industrielles principales correspondent désormais au grand Bassin parisien, prolongé par le couloir de la Basse Seine et par l’axe de la Loire, ainsi qu’à la région de Lyon et de Grenoble, prolongée par l’axe du couloir rhodanien, qui concentre les activités de la chimie par exemple. Les axes fluviaux, comme les principaux axes terrestres, permettent une bonne connexion aux réseaux nationaux et mondiaux.

D’une manière générale, ce sont aujourd’hui les espaces du Sud et de l’Ouest de la France qui attirent le plus les entreprises en raison de leurs aménités, à l’intérieur d’un vaste espace en forme de croissant de Brest à Nice.

Les espaces de l’industrie sont de plus en plus polarisés. Ils se concentrent autour des ports, avec les complexes industrialo-portuaires (Dunkerque, Marseille, Le Havre, Nantes-Saint-Nazaire…) qui accueillent l’industrie lourde et la pétrochimie, et qui permettent la connexion avec les réseaux mondialisés.

Les métropoles concentrent les activités de haute-technologie dans des technopôles, comme l’Aerospace Valley à Toulouse, Sophia-Antipolis à Nice ou le plateau de Saclay dans la métropole parisienne. Enfin, certaines régions frontalières comme l’Alsace et la frontière suisse, sont particulièrement dynamiques du fait des échanges qui ont lieu avec les régions voisines. »

Éloïse Libourel, © Hatier, 2019.